

Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Assurance construction. L'action en garantie décennale peut être exercée par le vendeur
Urbanisme / Construction. Permis délivré en vue d'une division primaire : appréciation du respect des règles d'urbanisme
Urbanisme / Construction. Construction non conforme au projet autorisé et délivrance d'un nouveau permis de construire
- 9 ENTREPRISE**
Entreprise. Covid-19 : adaptation des règles de réunion des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et autres entités
- 11 FAMILLE - PATRIMOINE**
Partage. L'efficacité de la cession de droits sur un bien successoral indivis est subordonnée au résultat du partage de la succession
- 12 FISCAL**
Mutation à titre gratuit. Date de clôture du trust et exigibilité des droits de succession
Impôt sur le revenu. Qualification de loueur en meublé professionnel : non-incidence de la clause de répartition des loyers de l'acte de vente
- 15 RURAL**
Aménagement foncier. Portée de l'affichage en mairie de la décision de préemption de la SAFER
- 16 PROFESSION**
Notaires. Liste des actes soumis à tarif réglementé : exclusion de la rédaction et de l'envoi d'une requête au juge des tutelles

À LA Une

Décret du 27 novembre 2020 relatif à la procédure civile : dispositions susceptibles d'intéresser le notariat

Un décret du 27 novembre 2020 publié au *Journal officiel* du 28 novembre 2020 ajuste diverses dispositions à la suite de l'entrée en vigueur du décret du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile. Il apporte également des adaptations s'agissant de la procédure applicable aux divorces contentieux, à la suite du décret du 17 décembre 2019 dont l'entrée en vigueur s'agissant de ces divorces est intervenue le 1^{er} septembre 2020. > **LIRE P. 1**